

de ce côté-ci de la Chambre, savons que nos agriculteurs peuvent soutenir la concurrence de leurs homologues de n'importe quel autre pays du monde.

Une voix: Cela comprend-il les productions en régime de gestion des approvisionnements?

M. Shields: Nous en sommes convaincus. Il suffit de se rappeler que nous exportons pour près de 4 milliards de dollars de produits agricoles aux États-Unis seulement et pour près de 5 milliards à 60 autres pays du monde et ce, alors que les États-Unis et le Marché commun européen se livrent à une guerre commerciale au niveau de leurs produits agricoles. Nos agriculteurs peuvent soutenir la concurrence.

M. McDermid: Bravo!

M. Shields: Ce qu'il faut à nos agriculteurs et à notre industrie agricole, c'est un accès élargi et plus sûr à l'immense marché américain. C'est ce qu'offre l'Accord, tout en préservant notre droit de maintenir les offices de commercialisation existants et d'en créer de nouveaux si nous le jugeons opportun. C'est inscrit dans l'Accord. C'est ce que nos amis d'en face n'arrivent ni à comprendre ni à exprimer.

L'Accord maintient également nos programmes de stabilisation du revenu des agriculteurs et de soutien des prix, sans parler de la réduction des coûts de production déjà attribuable au gouvernement actuel.

A la fin de la prochaine décennie, les produits agricoles et alimentaires tels que la viande, le bétail, les céréales et les oléagineux que le Canada offre en abondance pourront soutenir la concurrence sur le marché américain sans être assujettis à des droits tarifaires et à d'autres barrières commerciales à la frontière. C'est important, car en 1986 nous avons exporté pour plus d'un milliard de dollars de boeuf et de porc aux États-Unis. Nous aurons un accès assuré au marché et nous pourrions prendre de l'expansion. C'est l'avantage de l'Accord de libre-échange pour l'agriculture.

Puisque je parle du boeuf, voici ce que déclarait Stan Wilson, président de la *Canadian Cattlemen's Association*: «Pour le secteur du boeuf, le libre-échange signifie que les préparateurs et les grossistes pourront s'assurer des marchés pour leurs produits finis, car nous serons mutuellement exemptés des lois sur l'importation de viande. Plutôt que d'exporter du bétail sur pied, nous emploierons plus de Canadiens dans les installations de préparation de viande, ce qui ajoutera de la valeur au bétail. Notre secteur de la transformation deviendra plus compétitif en raison des économies d'échelle résultant de l'augmentation du cheptel.»

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. McKinnon): Le député invoque le Règlement.

M. Allmand: Je tiens à rappeler que le débat tire maintenant à sa fin parce que le gouvernement a imposé la clôture . . .

Accord de libre-échange

Des voix: Oh, oh!

Le président suppléant (M. McKinnon): J'espère que le prochain rappel au Règlement reposera sur un motif plus solide que le dernier. Le secrétaire parlementaire.

M. Shields: Je me demande si je pourrais avoir l'attention de la Chambre pour terminer mon discours, monsieur le Président.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. McKinnon): De toute évidence, il n'y a pas consentement unanime.

• (2200)

Le premier vote porte sur la motion n° 52 présentée par M. Axworthy.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. McKinnon): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. McKinnon): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. McKinnon): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. McKinnon): En conformité du paragraphe 114(11) du Règlement, le vote inscrit sur la motion est reporté.

Le prochain vote porte sur la motion n° 70 présentée par M. Langdon.

Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. McKinnon): que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. McKinnon): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. McKinnon): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. McKinnon): En conformité du paragraphe 114(11) du Règlement, le vote inscrit sur la motion est reporté.